

Condamnation de la buraliste qui a refusé un colis à une femme voilée : 6800 euros ! [MAJ]

écrit par Christine Tasin | 30 juin 2018



Mise à jour du 6 juillet 2018, le procureur fait appel, furieux que de la prison n'ait pas été demandée...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/06/voilee-buraliste-condamnee-le-procureur-fait-appel-la-peine-etant-insuffisante-selon-lui/>

Et le procureur avait même requis de la prison avec sursis !

Une buraliste albigeoise avait exigé d'une femme qu'elle ôte son voile pour récupérer son colis. Elle a été condamnée à 1 000 euros d'amende et à verser en tout 6 800 euros aux parties civiles et à deux associations.

[...]

Le procureur de la République avait requis lors de l'audience, en mai, trois mois de prison avec sursis et 3 000 euros d'amende.

<https://français.rt.com/france/52039-condamnation-buraliste-da-lbi-qui-refusait-colis-voilee>

Rappel de l'affaire :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/04/21/albi-une-buraliste-mise-en-garde-a-vue-sur-plainte-dune-voilee/>

La commerçante avait même été mise en garde à vue au début de l'affaire... On ne rigole pas avec le voile, à Albi. Il semble que les juges aient déjà intégré le régime de la charia et entendent l'imposer à toute la population :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/06/30/natacha-polony-trainee-en-justice-par-le-ccif-jen-suis-ravie-a-qui-le-tour/>

Bref, une buraliste qui ne peut vérifier l'identité des Belphégor sauf à aller dans l'arrière-boutique avec sa cliente, laissant le magasin et la caisse sans surveillance devra dorénavant prendre le risque de donner un paquet à la mauvaise personne, avec des indemnités, voire une plainte pour ce faire s'il s'agit d'un vol.

Pourtant, si les photos des pièces d'identités se font obligatoirement sans voile, sans frange, sans sourire... c'est bien pour éviter toute ambiguïté, non ?

Pourquoi une buraliste devrait-elle appliquer une autre loi ? C'est un véritable non sens juridique, la buraliste fait naturellement appel...

Affaire à suivre.

Nous publions à nouveau la note d'Antiislam, publiée avec notre article en lien ci-dessus

Note d'Antiislam

Saluons cette courageuse buraliste victime du régime policier de Macron.

Mise en examen face à cette provocatrice musulmane !!!

Une adepte de la religion d'amour, de tolérance et de paix (RATP), l'inévitable collabo (« un monsieur a pris ma défense ») peut-être même un second adepte de la RATP, mais, face à eux, une Résistante du quotidien.

Imitons-la dans chaque circonstance de notre vie qui se

présente.

En 40-44, les Français n'étaient pas tous, loin de là, de grands Résistants, mais par des gestes discrets, ils manifestaient leur horreur de l'occupant et de ses collabos.

Elisabeth Lévy a dit un jour que le voile provoquait chez les Français le même réflexe que la vue d'un casque à pointe par le passé : excellente formule.